

PCI GISOGRUND 404

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.01.2021	000000256614	Date de la première version publiée: 12.01.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : PCI GISOGRUND 404

Code du produit : 000000000055262505

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit chimique pour la construction

Restrictions d'emploi recommandées : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : PCI Bauprodukte AG
Im Schachen
5113 Holderbank

Téléphone : +41589582121

Téléfax : +41589583122

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : mabas-eb@mbcc-group.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ChemTel: +1-813-248-0585; Tox Info Suisse (STIZ): 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance dangereuse ni un mélange dangereux conformément au Système Général Harmonisé (SGH).

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance dangereuse ni un mélange dangereux conformément au Système Général Harmonisé (SGH).

Étiquetage supplémentaire

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazol-

PCI GISOGRUND 404

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.01.2021	000000256614	Date de la première version publiée: 12.01.2021

3-one, mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut déclencher une réaction allergique. Contient :

2.3 Autres dangers

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : dispersion

Composants

Remarques : Pas de dangers particuliers connus.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	: Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés.
En cas d'inhalation	: En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.
En cas de contact avec la peau	: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant. En cas d'irritation, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue
En cas d'ingestion	: Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical. Ne PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

PCI GISOGRUND 404

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.01.2021	000000256614	Date de la première version publiée: 12.01.2021

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse
Eau pulvérisée
Poudre sèche
Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : vapeurs nocives
oxydes d'azote
fumées
noir de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Le danger dépend des produits et des conditions de combustion.
Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur.
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.
L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisation.
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
En cas d'exposition à des concentrations élevées de vapeur, quitter immédiatement la pièce.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

PCI GISOGRUND 404

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.01.2021	000000256614	Date de la première version publiée: 12.01.2021

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Les déversements importants devraient être récupérés mécaniquement (par pompage) pour être éliminés.
Recueillir avec une matière absorbante inerte (ex : sable, terre, etc.).
Éliminer le matériel contaminé selon les prescriptions en vigueur.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Éviter l'inhalation de bruines/vapeurs.
Éviter le contact avec la peau.
En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
2-méthyl-2H-isothiazol-3-one	2682-20-4	VME	0,2 mg/m3	MAK (CH)
Information supplémentaire: révisé 2018				
		VLE	0,4 mg/m3	MAK (CH)

PCI GISOGRUND 404

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.01.2021	000000256614	Date de la première version publiée: 12.01.2021

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

- | | | |
|-----------------------------------|---|---|
| Protection des yeux | : | Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166) |
| Protection des mains | : | |
| Remarques | : | Gants imperméables gants en caoutchouc synthétique
Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs. |
| Protection de la peau et du corps | : | Vêtement de protection léger |
| Protection respiratoire | : | Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante.
Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques(p.ex. EN 14387 type ABEK). |
| Mesures de protection | : | Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.
Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. |

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | | |
|---|---|--|
| Aspect | : | liquide |
| Couleur | : | violet |
| Odeur | : | odeur faible |
| pH | : | env. 8 - 8,5 (20 °C) |
| Température de fusion | : | env. 0 °C(pour un composant de ce mélange) |
| Température d'ébullition | : | env. 100 °C(pour un composant de ce mélange) |
| Point d'éclair | : | Du fait de la teneur importante en eau, la détermination du point éclair n'est pas nécessaire. |
| Taux d'évaporation | : | non déterminé |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : | non inflammable |
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | : | Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé. |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure | : | Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé. |
| Pression de vapeur | : | Donnée non disponible |

PCI GISOGRUND 404

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.01.2021	000000256614	Date de la première version publiée: 12.01.2021

Densité de vapeur relative	:	non déterminé
Densité	:	env. 1,0 gcm ³ (20 °C)
Solubilité(s)	:	
Hydrosolubilité	:	soluble (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable aux mélanges.
Température d'auto-inflammabilité	:	non déterminé
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	non déterminé
Propriétés explosives	:	Non explosif Non explosif
Propriétés comburantes	:	Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

9.2 Autres informations

Taux de corrosion du métal	:	Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.
----------------------------	---	--

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
-----------------------	---	--

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	:	Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.
---------------------	---	--

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	:	Acides forts Des bases fortes Oxydants forts Agents réducteurs forts
-------------------	---	---

PCI GISOGRUND 404

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.01.2021	000000256614	Date de la première version publiée: 12.01.2021

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques

: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

PCI GISOGRUND 404

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.01.2021	000000256614	Date de la première version publiée: 12.01.2021

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Remarques: Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Potentiel de destruction de l'ozone : Remarques: Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.
Les résidus sont à éliminer comme la substance/le produit.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale;

PCI GISOGRUND 404

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.01.2021	000000256614	Date de la première version publiée: 12.01.2021

ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006 : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 3

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)

Classe de pollution de l'eau : pollue faiblement l'eau

Remarques: §8/§10 AwSV (Auto-classification du mélange d'après la méthode de calcul)

Autres réglementations:

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

MAK (CH)	: Valeur limite SUVA sur le lieu de travail (Suisse)
MAK (CH) / VLE	: Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)
MAK (CH) / VME	: Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)

PCI GISOGRUND 404

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12.01.2021	000000256614	Date de la première version publiée: 12.01.2021

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nominativement désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR